



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas
75012 Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, président) : 06 08 03 91 82

Blog : <http://www.convergence-nationale-rail.fr/>



Le Havre-Goderville Un projet ferroviaire d'avenir !

Lundi 15 Novembre, le syndicat CGT des cheminots du Havre a pris l'initiative d'une inauguration symbolique du projet de réouverture de la ligne SNCF.

La CNR était représentée par Didier Le Reste et Philippe Denolle. Etaient également présents, des représentants de SOS Gare, du comité de défense du Triage de Sotteville, du collectif citoyen de défense des axes sud Normandie, du collectif CGT pour la réouverture de Caen-Flers.

Actuellement, il existe une desserte ferroviaire qui est assurée de la gare du Havre jusqu'à Rolleville. Elle est le résultat de l'engagement de ce syndicat qui avait porté, il y a plus de 20 ans, un projet de développement du service public ferroviaire. Sa mise en œuvre s'est effectuée par un cadencement permettant de faire passer la fréquentation de 200 voyageurs à plus de 1800 en quelques mois. Aujourd'hui, la municipalité du Havre et la communauté d'Agglomération présidée par l'ancien Premier Ministre, Edouard Philippe, veulent remplacer le train par le tramway sans pour autant démontrer l'efficacité réelle pour les usagers et encore moins pour les deniers publics. 100 millions pour l'ensemble du projet ferroviaire contre 320 millions pour le tramway. **31 km de ligne train contre 10 km de tramway** résumant assez bien les enjeux. Connaissant la responsabilité d'Edouard Philippe dans la casse de l'outil ferroviaire à travers la loi LOM (loi d'orientation des mobilités) de 2018 pour désintégrer l'entreprise historique, il n'est pas étonnant qu'il continue à donner corps à son credo libéral dans l'organisation des transports de l'agglomération du Havre. C'est aussi une manière comme une autre de privatiser un service public. L'autre aspect qui procède d'une logique incohérente est de chercher à substituer un transport collectif par un autre aux performances inférieures en capacités et en temps de parcours sans pour autant chercher à conquérir de nouveaux usagers et donc sans pertinence en terme de bilan carbone. Le projet CGT s'appuie sur cette incohérence pour développer à la fois une extension de la ligne existante et la nécessité de relier d'autres quartiers de la ville au tramway dans le même créneau budgétaire.

Dans son intervention, Didier Le Reste a souligné la qualité du projet élaboré par les cheminots CGT du Havre qui font la démonstration qu'il est possible en s'appuyant sur les compétences et l'expertise professionnelle des cheminots dans la diversité de leurs métiers, de répondre aux attentes citoyennes tout en optimisant les moyens bien loin du « quoiqu'il en coûte » pour défendre les intérêts privés. Ce projet disqualifie celui de la SNCF voué dès le départ au rejet des élus, dans la mesure où il était phagocyté dans un esprit de sectorisation et la recherche d'intérêts financiers exigés par la politique de l'entreprise afin de dégager de la marge et du profit. Projet idéologique et économique qui s'éloigne toujours un peu plus de la réponse aux besoins des territoires et des usagers et surtout qui répond de moins en moins au défi environnemental, malgré les avantages indéniables que représente le transport par fer pour les voyageurs et les marchandises. Aucun objectif affiché de report modal de la voiture vers le train. Il a été souligné également l'importance de garantir l'accès à tous au train et la nécessité de ré-humaniser les gares

notamment par la présence d'agents dans les guichets pour sortir de la logique d'exclusion que pratique la SNCF par la dématérialisation des billets avec le tout internet et le recours systématique aux cartes bancaires, excluant de fait une partie importante de la population.

En conclusion, il a été réaffirmé que le seul retour à un service public unifié est le garant d'un transport de masse qui permette à la fois le développement du TGV, des TER et des trains TET, du Fret pour un véritable maillage du territoire avec comme principe la péréquation pour garantir le développement et l'accès au transport pour tous.

Il a été rappelé qu'une action juridique était engagée pour rappeler à la SNCF qu'elle n'avait pris aucune mesure pour tenir compte des interpellations de la Défenseure des Droits. Même si ce n'est pas le chemin que prend la SNCF (ex : Paris-Mantes 22 guichets menacés de fermeture), la CNR entend avec l'appui de ses collectifs donner corps à une réelle réhumanisation des gares notamment par la réouverture des guichets.

Concernant l'avenir de la ligne le Havre-Rolleville-Goderville. Rien n'est joué ! La rencontre avec les usagers, voire d'une partie des élus autour d'une pétition signée massivement a permis de faire connaître le projet. Ce qui jette les bases pour la création d'un **collectif de défense de la ligne Le Havre Goderville qui entend prendre toute sa place dans cette bataille pour le rail**. Bienvenue à la CNR.